



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 27 mai 2026 à 20h
Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Point n°1 : Modification du représentant au CA de l'office de tourisme
- Point n° 2 : Autorisation de signature - Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire
- Point n° 3 : Autorisation de signature - Convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35
- Point n° 4 : Autorisation de signature d'avenants – Travaux Cour des Savoir Faire
- Point n° 5 : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot n°1 – Terrain synthétique
- Point n° 6 : Modification du tableau des emplois - suppression de poste
- Point n° 7 : Attribution d'une subvention à une association
- Point n° 8 : Désignation d'un déontologue référent
- Point n°9 : Terrain synthétique – approbation du projet et du plan financement
- Point n°10 : Acquisition immobilière – Cour des Savoir Faire
- Point n°11 : Désignation du représentant au COS Breizh
- Point n°12 : Décision modificative n°1 au budget Zone Artisanale
- Point n°13 : Désignation des représentants à l'Agence Locale de l'Energie
- Point n°14 : Autorisation de signature – Emprunt Terrain Synthétique
- Point n°15 : Approbation du compte financier unique du budget principal 2025
- Point n°16 : Approbation du compte financier unique du budget assainissement 2025
- Point n°17 : Modification des représentants PCC Bretagne

Questions diverses :

- Tirage au sort des jurés d'assise
- Intervention en début de conseil du pharmacien de la commune

Le Maire

Pascal HERVÉ

